

DÉCISIONS APD DU 12 JUIN 2017

(VERSION ADOPTÉE)



DÉCISIONS de la 11^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le lundi 12 juin 2017 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 11.01** Que le point 8. « Formation des groupes multiniveaux/Rose-des-Vents » soit déplacé au point 6 à l'ordre du jour de la présente assemblée.
- 11.02** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. Présentation de l'Association des personnes retraitées FAE
 6. Formation des groupes multiniveaux/Rose-des-Vents
 7. Congrès extraordinaire janvier 2018/Délégation
 8. Calendrier des APD 2017-2018
 9. Rapport du Comité des statuts
 10. Projet de loi 105
 11. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 11.03** Que le procès-verbal de l'assemblée de personnes déléguées suivante soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 15 juin 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale :
- 10^e Assemblée, tenue le 9 mai 2017

FORMATION DES GROUPES MULTINIVEAUX/ROSE-DES-VENTS

- 11.04** Amendement à la principale : après « forme » ajouter « et élise sans recommandation préalable du CA une table » et biffer « un comité ».
- 11.05** Dans l'intérêt de tous et dans la perspective d'un dialogue syndical, que l'Assemblée des personnes déléguées de l'APPM forme et élise sans recommandation préalable du CA une table de travail composée de deux (2) enseignants des écoles alternatives de la



CSDM, deux (2) enseignants d'écoles primaires et secondaires régulières et d'un (1) membre du CA, afin de recommander des conditions dans lesquelles les demandes formulées par les écoles alternatives, dans le respect de leurs projets éducatifs et des encadrements légaux, pourraient être reçues favorablement par le CA de l'APPM.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE JANVIER 2018/DÉLÉGATION

11.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes désignées au document APD.1617.044 comme membres réguliers et substituts de la délégation au Congrès extraordinaire de janvier 2018 de la FAE

CALENDRIER DES APD 2017-2018

11.07 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le calendrier suivant pour les réunions régulières en 2017-2018, tel que présenté au document APD.1617.043 :

- 12 septembre 2017
- 10 octobre 2017
- 7 novembre 2017
- 5 décembre 2017
- 11 janvier 2018
- 13 février 2018
- 13 mars 2018
- 10 avril 2018
- 15 mai 2018
- 5 juin 2018